



## DECISION DU PRESIDENT

N° 2024-004

### 7.5.1 Demandes de subventions

#### ANNULLATION DE LA DÉCISION N°2024-003 ET NOUVELLE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE DIVERS ORGANISMES POUR LA RÉHABILITATION DU BATIMENT LES OPALINES A SAILLANS POUR ACCUEILLIR L'EAJE LES P'TITS BOUTS ET ACCROITRE LA CAPACITE D'ACCUEIL

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/DE054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

VU la décision n°2024-003 du Président du 23 janvier 2024, portant demande de subvention auprès de divers organismes pour la réhabilitation du bâtiment les Opalines à Saillans pour accueillir l'EAJE Les P'tits Bouts et accroître la capacité d'accueil.

CONSIDERANT les besoins en modes de garde sur le territoire de la communauté de communes et, qu'à cette fin, la collectivité a acquis le bâtiment Les Opalines sur la commune de Saillans pour y accueillir l'EAJE Les P'tits Bouts et augmenter la capacité d'accueil de cette structure ;

CONSIDERANT qu'une demande de subvention peut être déposée auprès du Conseil Départemental de la Drôme, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'Etat pour financer ces investissements ;

CONSIDERANT la nécessité d'abroger la décision n°2024-003 du 23 janvier 2024 suite à la modification du plan de financement de l'opération ;

CONSIDERANT le nouveau plan de financement de l'opération ;

## DECIDE

**Article 1** : d'annuler la décision n°2024-003 portant demande de subvention auprès de divers organismes pour la réhabilitation du bâtiment les Opalines à Saillans pour accueillir l'EAJE Les P'tits Bouts et accroître la capacité d'accueil.

*Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD  
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS  
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE



**Article 2 :** de déposer, dans le cadre du projet de réhabilitation du bâtiment Les Opalines à Saillans pour accueillir l'EAJE les P'tits bouts et accroître la capacité d'accueil, une demande de subvention auprès :

- Du Conseil Départemental de la Drôme ;
- De la Région Auvergne Rhône-Alpes ;
- De l'Etat.

et de signer tous les actes liés à cette demande de financement.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Prévisionnel des dépenses		
Désignation	Montant TTC estimés	Montant HT estimés
<b>EAJE - 55%</b>		
Acquisition immobilière	233 884 €	233 884 €
Maitrise d'œuvre - SPS - CT	33 698 €	28 082 €
SPS - CT	7 920 €	6 600 €
DIAG FAISA	8 443 €	7 036 €
Raccordement divers	3 960 €	3 300 €
Forfait VRD	12 852 €	10 710 €
Travaux bâtiment	263 966 €	219 972 €
Travaux bâtiment rénovations énergétiques	244 095 €	203 412 €
Travaux extérieur	16 500 €	13 750 €
<b>Total</b>	<b>825 318 €</b>	<b>726 745 €</b>

*Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD  
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS  
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE



RESSOURCES PRÉVISIONNELLES DE LA PRÉSENTE OPÉRATION - EAJE								
SECTION DU PROJET	Types de financements	Financeurs	Date d'obtention	Montant (€) HT subventionnable	Taux (%) du montant subventionnable	Montant (€) HT du financement	Taux (%) sur totalité des dépenses de l'opération EAJE	
Opération EAJE 55%	Financements publics	Département de la Drôme Subvention n°1 Ex CAQUATIQUE	Financement accordé 2018	233 884 €	20%	46 777 €	6%	
		Département de la Drôme	Demande n°29962	496 217 €	20%	99 243 €	14%	
		CAR		435 600 €	24%	105 589 €	15%	
		DETR / DSIL / Fond Vert	A déposer au 31 Janvier 2024	726 745 €	19%	138 587 €	19%	
	Financement de la collectivité	CCCPS		726 745 €	13%	97 549 €	13%	
	TOTAUX financements publics					83%	487 745 €	67%
	Financements privés	CAF PIAJE	Financement accordé	730 101 €	33%	239 000 €	33%	
	TOTAUX financements privés					33%	239 000 €	33%
	TOTAUX FINANCEMENTS						726 745 €	100%

**Article 2 :** La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 30 JAN. 2024

Affichée le 30 JAN. 2024

Denis BENOIT  
Président



*Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye  
 +33 (0)4 75 40 03 89 • accueil@cccps.fr • www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD  
 CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS  
 LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
 SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200040509-20240130-DC2024004-AU  
en date du 30/01/2024 ; REFERENCE ACTE : DC2024004